

Yverdon-les-Bains, le 3 novembre 2022

Nouvelle répartition des dicastères pour la période 2022 à 2026

A la suite de l'élection de François Armada, le 16 octobre dernier, en remplacement de Jean-Daniel Carrard, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a procédé à une nouvelle répartition des dicastères. M. Armada, assermenté par le Conseil communal lors de la séance du 3 novembre, entrera en fonction le 1^{er} décembre.

La répartition des dicastères au sein de la Municipalité nouvellement constituée subit quelques légères modifications. François Armada reprend le Service des bâtiments et la filière jumelages. Le Service des sports et de l'activité physique, attribué ad interim depuis août dernier à Christian Weiler, rejoindra le dicastère de M. Armada d'ici quelques mois. M. Weiler assure la transition alors que ce service vient de changer de chef. Le syndic Pierre Dessemontet conserve le tourisme (qui lui avait été attribué ad interim). La municipale Brenda Tuosto assurera désormais la liaison avec le Bureau d'agglomération agglôY.

Les discussions au sein de l'Exécutif yverdonnois se sont déroulées dans un esprit constructif et une volonté de continuité dans la conduite des dossiers et des projets.

Les dicastères se présentent ainsi :

Pierre Dessemontet, Syndic, en charge du **secrétariat général**, des **finances**, du **tourisme** et de l'**informatique**.

Carmen Tanner, Vice-syndique, en charge de l'**urbanisme**, de la **culture**, de la **durabilité** et des **ressources humaines**.

Jean-Claude Ruchet, Municipal, en charge de la **jeunesse** et de la **cohésion sociale**.

Brenda Tuosto, Municipale, en charge des **travaux**, de l'**environnement** et de la **mobilité**.

Benoist Guillard, Municipal, en charge des **énergies**.

Christian Weiler, Municipal, en charge de la **sécurité publique**, du **SDIS**, de l'**ORPCi**, et des **sports** et de l'activité physique.

François Armada, Municipal, en charge des **bâtiments** et des **jumelages**.